



MAIRIE

DE

VINZIER

1 Place de la Mairie

74500 VINZIER



Téléphone

04 50 73 61 19



Fax

04 50 73 66 49



Courriel

mairie@vinzier.com



Site

vinzier.com

Siret Commune de Vinzier
217403088 00016

Réglementation de la circulation Sur la Route du Chef-Lieu RD21 du 19 décembre 2022 au 13 janvier 2023

Le Maire de la Commune de VINZIER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants et L. 2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie), approuvée par l'arrêté du 7 Juin 1977 ;

Vu la demande de l'entreprise UNIVERS RESEAUX, 272 rue du 14 juillet 1789, 60250 BALAGNY SUR THERAIN, pour effectuer des travaux de remplacement de cadre et tampon ORANGE.

Vu l'autorisation n°22-10480 de la Direction des Routes du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

ARRÊTE

Article 1^{er} La circulation se fera sous **alternat manuel, la vitesse sera limitée à 30km/h, sur la Route du Chef-Lieu (RD21) du 19 décembre 2022 au 13 janvier 2023**

Article 2 La signalisation et le balisage nécessaires seront assurés par l'entreprise UNIVERS RESEAUX.

Article 3 Ampliation du présent Arrêté sera transmise à la Gendarmerie d'EVIAN-LES-BAINS, au CPI du Haut Gavot, à l'entreprise UNIVERS RESEAUX.

Fait à VINZIER, le 08 décembre 2022

**Le Maire,
Marie-Pierre GIRARD**



GIRARD Marie-Pierre - Maire : Auteur de l'acte

Publié sur le site internet de la commune le :
9 décembre 2022